

LES PROJETS GROUND TOWER SAINT ETIENNE ET BERGERAC ABANDONNES !

Suite à notre communication précédente sur le GT DAT N°4, nous apprenons aujourd'hui que la DSNA, par la voix du COPIL DAT, a décidé mardi 12 décembre de ne pas donner suite aux études d'opportunité des projets Ground Tower de St Etienne et Bergerac.

Le SNNA-FO se félicite de cette décision qui va dans le sens de la demande des contrôleurs des deux sites. Les études d'opportunités n'ont toutefois pas été vaines.

D'une part, **elles ont démontré qu'il est nécessaire de se poser des questions de fond préalablement à l'étude de projets précis** : par exemple, quel type de trafic est éligible à la technologie DAT (mixité ? densité ? prévisibilité ?), quel impact le travail prolongé sur écran a-t-il sur la fatigue, sur les temps de pause, et par voie de conséquence, sur les BO des organismes... La liste est longue, et nous l'avons faite à plusieurs reprises. **Ces questions, le SNNA-FO les a posées depuis plus d'un an lors des toutes premières réunions.** Nous restons persuadés, au contraire du COPIL, qu'une réflexion préalable doit être menée sur le fond, au risque de perdre du temps à lancer des études sur site qui, comme pour Bergerac et Saint-Etienne, mobiliseront des énergies pour n'aboutir à rien.

C'est pourquoi, encore une fois, le SNNA-FO demande que le GT se lance enfin dans un travail de défrichage préalable à des études sur site.

D'autre part, **les études d'opportunité** et surtout, les visites que les contrôleurs ont pu faire en Suède pour voir une Remote Tower en fonctionnement, **ont largement démontré que la technologie n'est pas mûre pour les aéroports** du type de Saint-Etienne ou de Bergerac. Le SNNA-FO, dès le début, a invité la DSNA à ne pas se contenter de rechercher un produit fini sur étagère...

Ces deux études ont clairement démontré que la technologie Digital Advanced Tower n'est pas moins chère que la construction de nouveaux NBT. Il est temps que la DSNA prenne conscience des conditions de travail des contrôleurs sur de nombreux sites vétustes, notamment sur les aéroports des groupes F et G.

Le SNNA-FO ne comprendrait pas que la DSNA refuse désormais de s'appuyer sur les études d'opportunité pour entreprendre la construction de NBT à Bergerac et Saint-Etienne.

Grâce à sa constance, le SNNA-FO a largement contribué à ce que la DSNA ne se lance pas dans une aventure risquée et refusée par les contrôleurs. Par sa décision, Le COPIL DAT a envoyé un signal positif : la DSNA ne semble pas prête à passer en force sur l'introduction des technologies Remote Tower en France. C'est beaucoup, mais ce n'est pas suffisant. **Il reste toujours au GT à borner sérieusement l'application de cette technologie en France. En particulier, le cas du contrôle multisite simultané, soulevé par le projet Cannes-Quai du Large, reste encore pour le SNNA-FO, au sein d'ETF, une limite infranchissable.** Au moment où l'AESA finalise ses Guidance Material sur les Remote Tower, il nous semble urgent de ne pas se presser... au risque à nouveau de devoir faire demi-tour au milieu du gué.

**Le SNNA-FO le dit et le redit : sans une prise en compte de la dimension humaine, sans un cadrage préalable et précis, l'introduction des remote tower sera un échec !
Le SNNA-FO ne lâchera rien à ce sujet !**

Vos représentants SNNA-FO : Raynald DROLEZ-LFLY / Anne Lizot-LFMV

Vous souhaitez défendre l'avenir des services et des personnels de la DGAC ? REJOIGNEZ FO ! <http://www.fodgac.fr/fr/adhesion/>

